

Habilitation électrique BT/HT personnel électricien B1V^{HAB.ELEC} et/ou B2V et/ou BR et/ou BC et/ou BE et/ou HE avec attributs et/ou HC et/ou H1V et/ou H2V

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Former les participants en vue de la délivrance par l'employeur de l'habilitation électrique B1V et/ou B2V et/ou BR et/ou BC et/ou BE et/ou HE avec attributs et/ou HC et/ou H1V et/ou H2V

Public Visé

Personnel électricien chargé d'assurer des travaux, des dépannages, des essais, des mesures ou autres opérations sur des ouvrages électriques en basse et haute tension

Pré Requis

Avoir des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle sur les ouvrages ou les installations électriques basse et haute tension

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Réaliser en sécurité des interventions d'entretiens, de dépannages, de travaux sur tout ou partie d'ouvrages électriques basse et haute tension dans le respect de la réglementation en vigueur
Réaliser en sécurité des opérations de consignation, des mesures, des essais et des vérifications sur tout ou partie d'ouvrages électriques basse et haute tension dans le respect de la réglementation en vigueur

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés théoriques et mises en situation pratique

Parcours pédagogique

PARTIE THEORIQUE

Les dangers de l'électricité
Limites des zones d'environnement
Les rôles et titres d'habilitations
Les rôles opérations et limites du chargé de travaux, chargé de consignation, du chargé d'intervention, du chargé d'exploitation électrique
Principes généraux de prévention dans le cadre d'une opération électrique
Mise en sécurité d'un circuit (consignation et opérations de VAT)
Mesures de prévention lors d'une intervention BT
Les opérations spécifiques de manœuvres, mesurages, vérifications et essais
Les équipements de protection collective et les moyens de protection individuelle
Utilisation des matériels et outillages électriques
Les documents applicables
Conduite à tenir en cas d'accident
Conduite à tenir en cas d'incendie

Travaux hors tension en haute tension

Rôle et limites du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique
Prescriptions d'exécution des travaux
Les documents applicables
Mesures de prévention
Matériels et outillages spécifiques aux travaux
Instructions de sécurité spécifiques aux essais
Opérations de consignation
Régime de réquisition (si nécessaire)

MISE EN SITUATION PRATIQUE

Analyse de risque pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée
Rédiger les documents applicables
Réaliser des opérations d'entretien et de dépannage
Réaliser des opérations de connexion et de déconnexion
Mise en œuvre d'une procédure de consignation
Eliminer un risque de présence de tension en zone 4 (mise en place de nappe isolante)
Effectuer une opération de mesurage, essai et vérification



Application des prescriptions de sécurité

Travaux hors tension et consignation en haute tension

Organiser, délimiter et signaler les zones de travail
Éliminer un risque de présence de tension en zone 2
Rédaction de documents applicables
Vérification d'attestation de 1ère étape de consignation
Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés
Identifier les ouvrages et les zones d'environnement objet de travaux
Réalisation de travaux hors tension
Réalisation d'une 2ème étape de consignation
Analyse de risque
Application des instructions de sécurité

Modalités de suivi

Feuilles d'émargement renseigné par demi-journée
Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

Moyens pédagogiques

Travaux pratiques sur armoires électrique et équipements divers en centre de formation ou sur installations entreprise du stagiaire.
Salle de cours équipée / vidéoprojecteur / diaporama / livret stagiaire

Qualification Intervenant-e-s

Un technicien de formation spécialiste en habilitation électrique

Méthodes et modalités d'évaluation

Contrôle des connaissances et du savoir faire

Moyens à mettre en oeuvre

Se munir des équipements de protection individuelle (tenue de travail, écran facial, gants, isolant, chaussures de sécurité...)

Modalités d'accessibilité handicap

Identification du handicap au préalable par notre référent



Durée

28.00 Heures **4** Jours De 1 à 12 Personnes

Effectif

Durée de mise en pratique : 7.00 Heures